



RAPPORT AUDIT DE BIOVERSITE

COMPTE-RENDU DE VISITES DES HABITATS ECOLOGIQUES

PROPRIETE : BOIS DE MAUMULON

Table des matières

1.	Localisation.....	2
2.	Cartographie parcellaire	3
3.	TRAITS GEOGRAPHIQUES.....	4
4.	ETAT DES OBSERVATIONS :	8
5.	PARCELLE 156 : DESCRIPTION DES PEUPLEMENTS FORESTIERS :	10
•	Secteur 1-A : Peuplement de chênaie charmaie en libre-évolution	10
•	Secteur 1-B : Zone exploitée sous le régime du taillis sous futaie.	12
6.	Secteur 2 : zone humide.....	15
7.	Secteur 3 : Le thalweg inondable de fonds de vallée	18
8.	Secteur 4 : La mare semi-forestière, source du Merdançon.....	21
9.	Synthèse de la valeur de l'écosystème	23

1. LOCALISATION

Région : Nouvelle-Aquitaine

Département : Vienne

Commune : Charroux

Code postal : 86250

Dénomination : Bois de Maumulon

Propriété foncière : Nos Grandes Forêts

Superficie : 10 hectares.

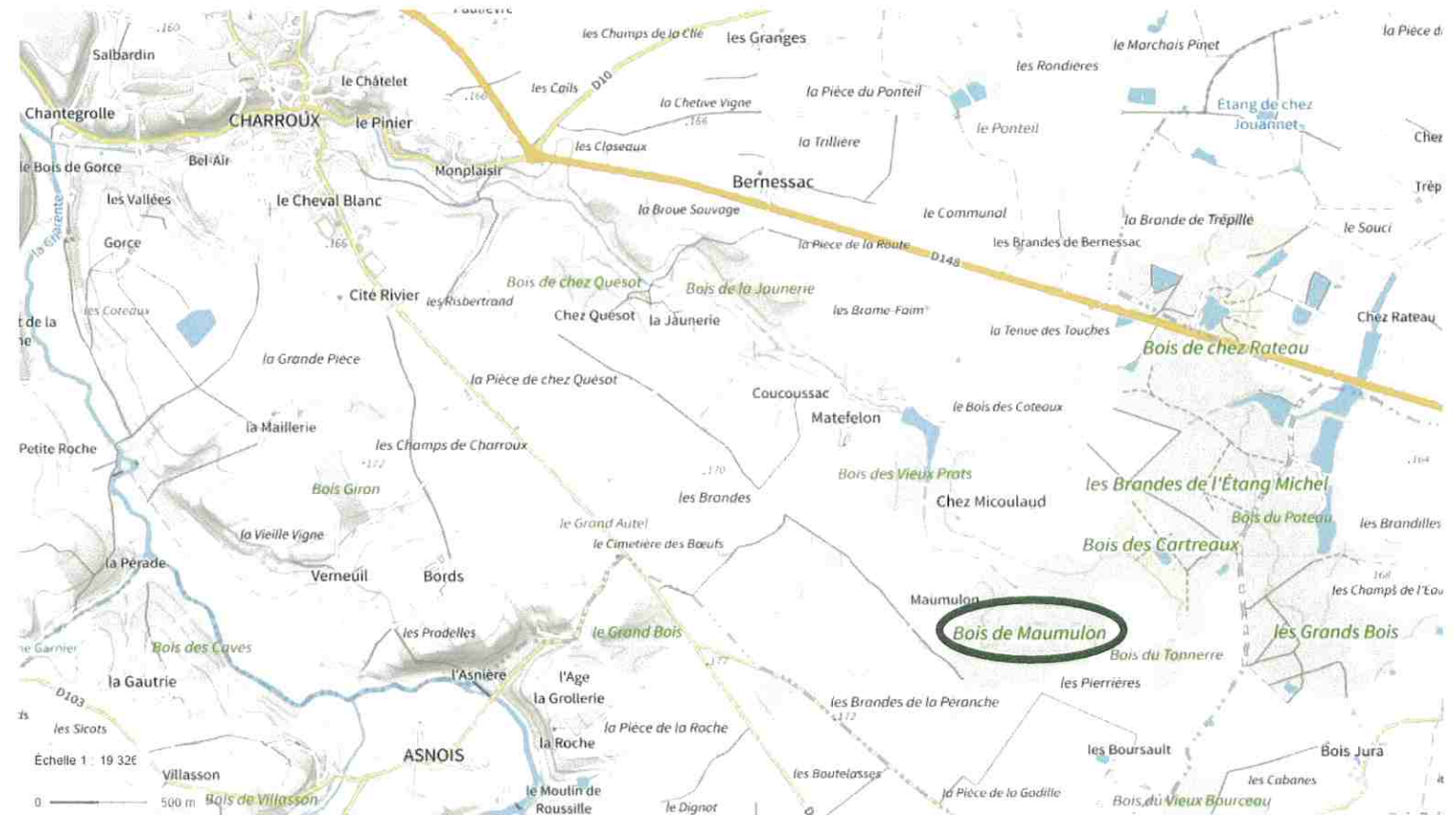
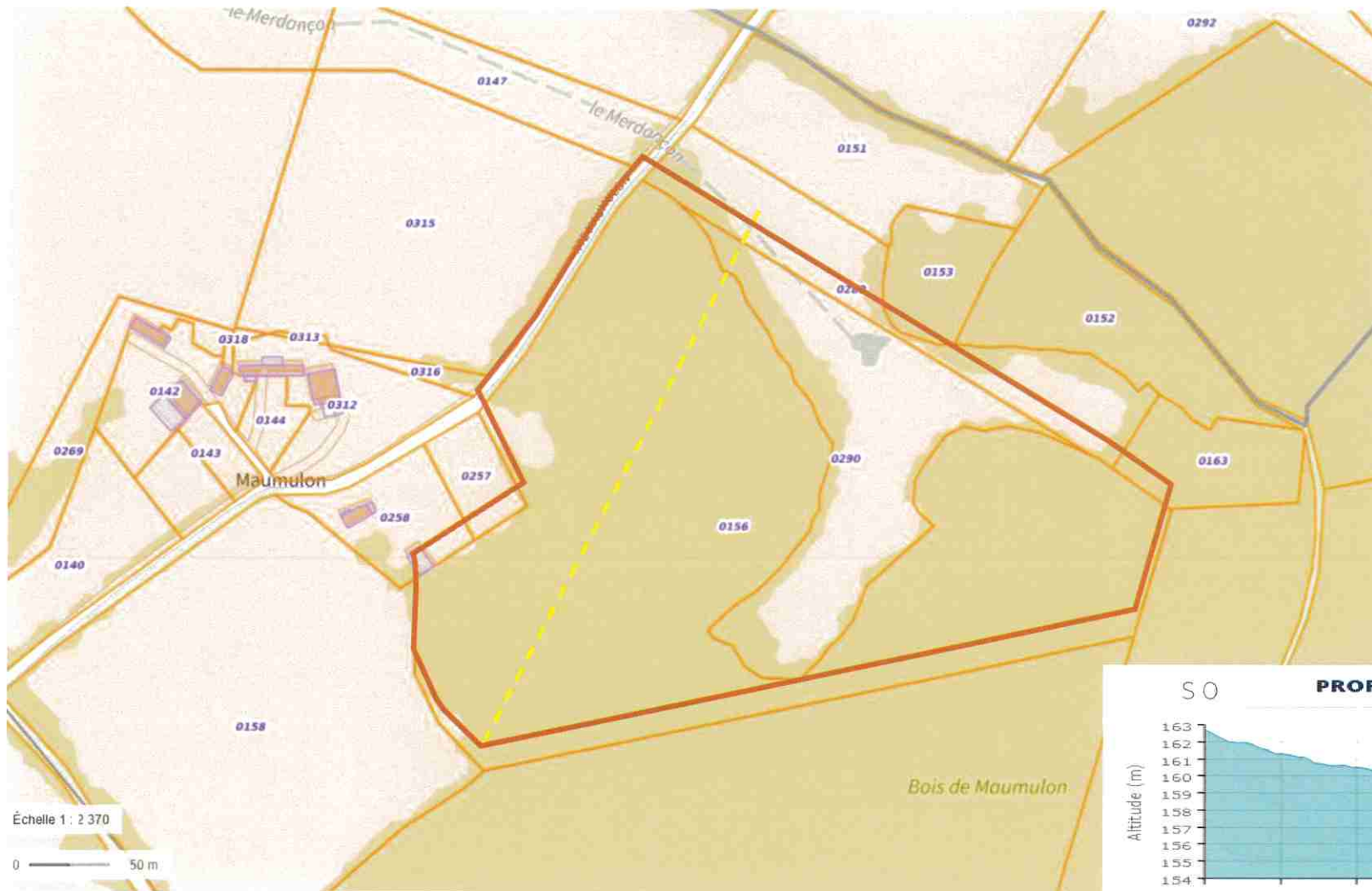


Figure 1 : plan de situation IGN (source géoportail)

2. CARTOGRAPHIE PARCELLAIRE



SECTION	N°	SURFACE en ha
OE	156	7,988
OE	290	1,926
total		9,914 ha

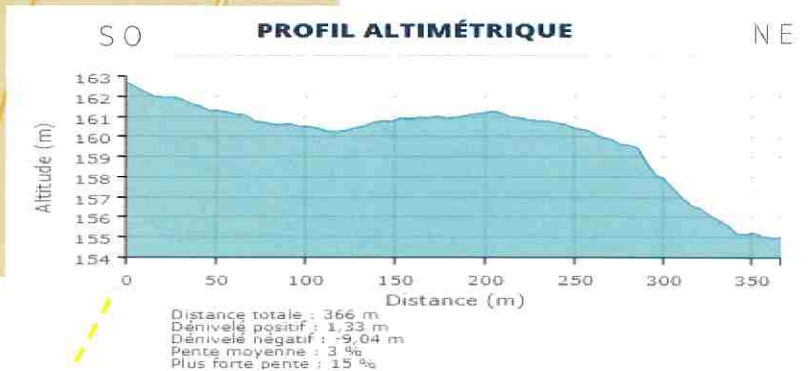


Figure 2: Profil de pente accentue Source géoportail

3. TRAITS GEOGRAPHIQUES



Histoire des lieux :

L'histoire de Charroux commence avec son abbaye Saint-Sauveur fondée en 789 par Charlemagne et le Comte de Limoges. Au fil des siècles, l'abbaye devient un centre religieux principal de la chrétienté. Au cœur de la cité, la Tour Charlemagne perpétue le souvenir de l'une des plus puissantes abbayes bénédictines de la France médiévale. Dans le dictionnaire topographique de la Vienne (p 257), Maumulon est cité comme ferme en 1754, s'écrit Montmulon (rôle des tailles), La forêt est visible sur les cartes d'Etat major. Selon les normes de l'IFN¹, elle peut donc être qualifiée de « forêt ancienne ».

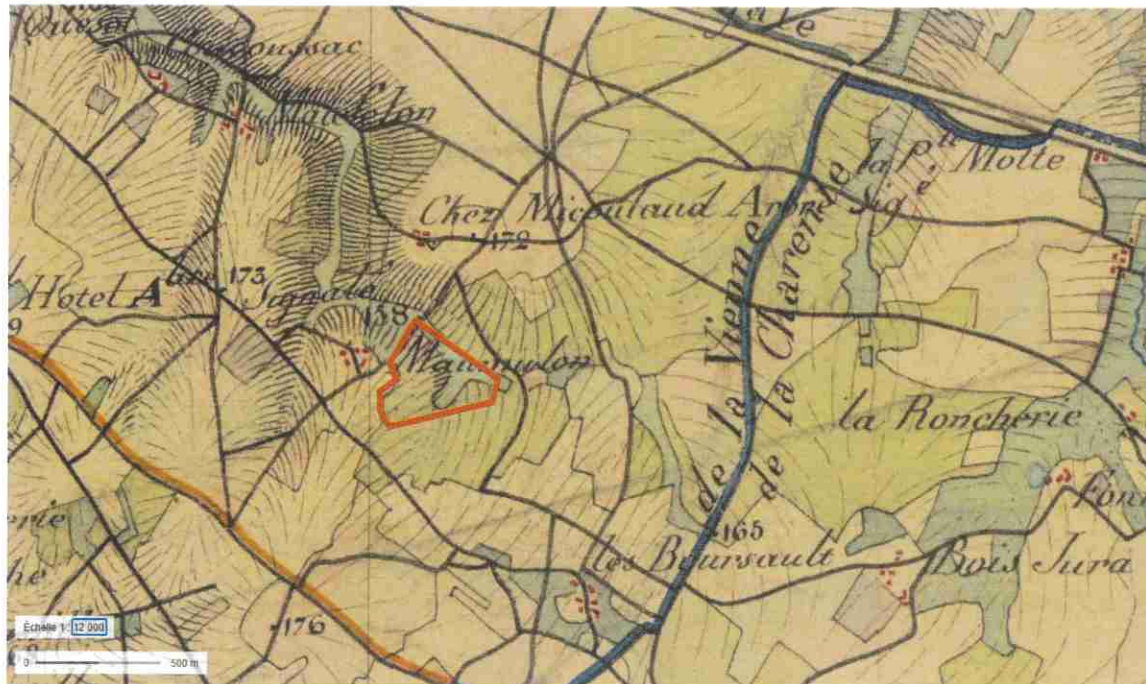


Figure 3 : Carte d'Etat-major (1820-1866) (Source : géoportail)

¹ IFN : Inventaire Forestier National

Parcellaire : isolé : ☐ regroupé : ☒ éclaté : ☐ combiné ☐ avec ilot principal ☐ agrandissement : ☐



Profil géographique :

Critères	Qualification
Aire climatique	Océanique
GRECO Grandes régions écologiques	Sud-Ouest océanique
Sylvoécorégions (2013)	SER-F11 terres rouges
Environnement de l'écosystème	Espace agricole (Ouest) et forêt (Sud et Est)
Environnement immédiat du site	Forêt de 250 ha Zone humide au nord
Géologie régionale	Roches sédimentaires dominantes
Topographie générale	Plateau du seuil du Poitou
Géologie locale	Plateaux granitiques
Altitude	De 700 à 950 m.
Présence de cours d'eau	Source, ru du Merdançon
Densité de population humaine	Faible, habitat dispersé
Pression des usages environnants	Usage agricole
Accessibilité	Voie communale
Activités anthropiques du site ou à proximité	Polyculture élevage / gestion forestière
Règlementation spécifique	Code forestier

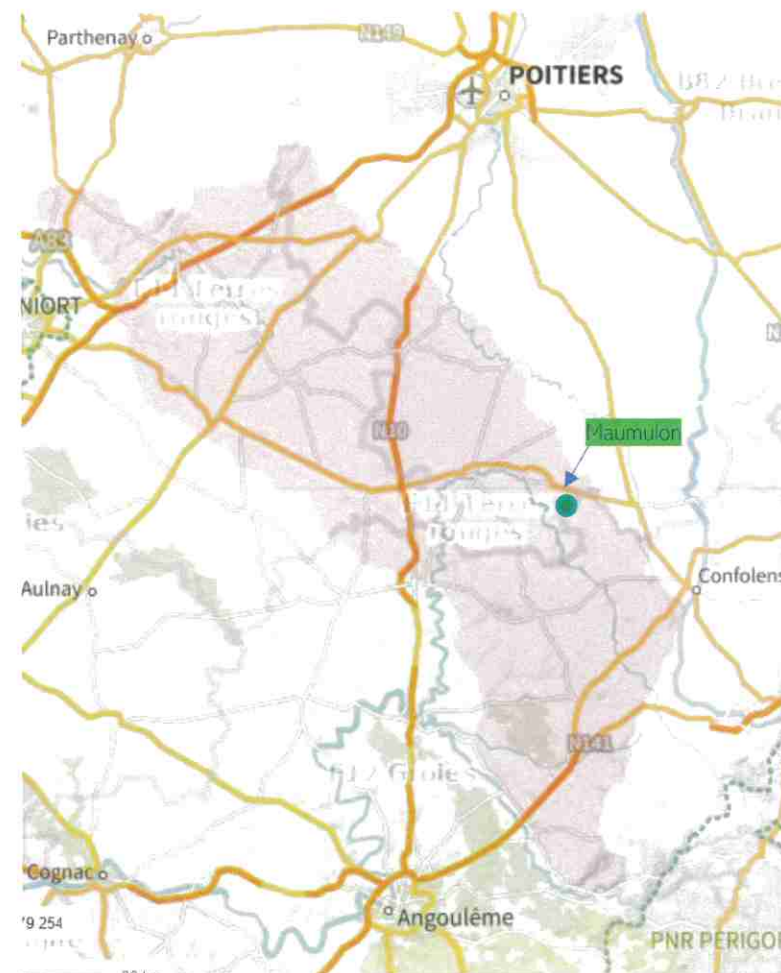
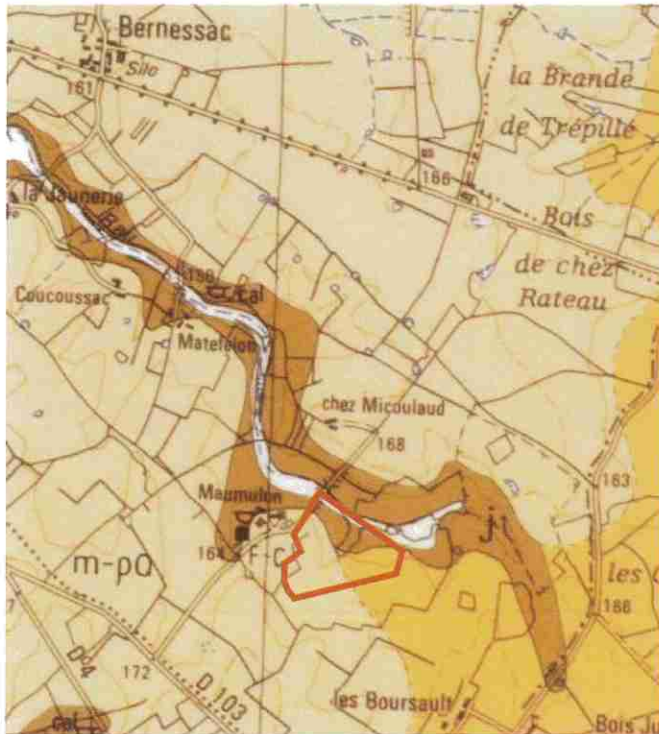


Figure 4 : Carte de la Sylvoécorégions (SER) Terres Rouges



Profil géologique, climatique et pédologique :



(Source : Inventaire Forestier national)

Figure 5 : Carte géologique locale (source : infoterre BRGM)

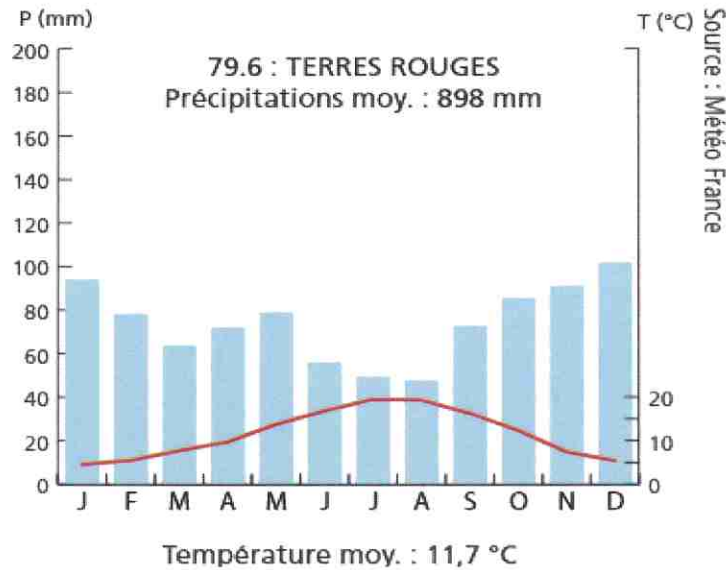


Figure 6 : diagramme ombro-thermique de la SER terres rouges

Caractères des sols forestiers :

Deux types dans la classification GISSOL

1. Brunisols ou sols bruns forestiers :

- ☞ présentant de bonnes propriétés forestières avec des humus de type mull assez riche,
- ☞ forte activité biologique,
- ☞ sol en aggradation,
- ☞ risque : sensibilité au tassement.

2. Redoxisols ou sols hydromorphes :

- ☞ présentant à des périodes d'excès d'eau avec des phénomènes géochimiques d'oxydo-réductions,
- ☞ faible perméabilité,
- ☞ texture argileuse,
- ☞ contrainte à la croissance des arbres,
- ☞ forte valeur écologique des communautés végétales,
- ☞ caractéristique des zones humides,
- ☞ très forte sensibilité au tassement.

DENOMINATION GEOLOGIQUE	COULEUR LEGENDE	CARACTERISTIQUES DE LA COUCHE
m-pQ		Formations détritiques mio-pliocènes des plateaux plus ou moins résiduelles : Faciès à galets de quartz
e-m		"Argiles marbrées" et argiles à minéral de fer plus ou moins remaniées
j1		Calcaires ponctués à silex, calcaires à Cancellophycus, calcaires bioclastiques à silex, calcaires dolomitiques, dolomies
Fz		Alluvions actuelles et subactuelles : Limons, argiles

Typologie des milieux naturels rencontrés :

Grands types de milieux	O	Qualification
Mosaïque de milieux	×	Peuplement feuillu forestier, fruticées et zones humides
Forêt de feuillus	×	Chênaie-charmaie
Essences principales	×	Chêne pédonculé et charme commun
Forêt mixte		
Landes, garrigue, maquis		
Pelouses, prairies, alpages	×	Fourrées
groupements pionniers falaises, roches , éboulis		
zones humides, marais, tourbières	×	Zones humides de plateau fond de thalweg
Surfaces en eau		Mares forestières
Autre :		

Caractérisation des habitats :

Critères sélectionnés	O	Qualification	Amélioration de l'écosystème
Richesse en dendro-micro-habitats :	×	Faible	Levier de progrès
Présence de bois mort sur pied	×	Faible	Levier de progrès
Présence de bois mort au sol	×	Faible	Levier de progrès
Caractères stationnelles favorable à la biodiversité	×	Mull eutrophe	Stabilité ou aggradation
Gradient hydrique	×	Mésophile à hygrophile	Stabilité ou aggradation
Habitats ou espèces patrimoniales présents(es)	×	Zone humide avérée (en voie de fermeture)	Levier de progrès
Espèces à caractère invasive, perturbateur des équilibres ou espèces exotiques envahissantes détectées	×	Traces de sangliers abondants	Régulation



Label : Une nature identifiée comme patrimoniale : inclus dans périmètre :



complet



partiel



dans un rayon de 2 km



10 kms



Clé de lecture : Sont entourées, selon la configuration du code couleur, les labellisations concernées :



ZNIEFF 540004410 Etangs du Besson et de la Boucherie

Site Natura 2000 identifié (rayon de 10 kms) également ZNIEFF de type II : FR5412019 Région de Pressac et étang de Combours.

4. ETAT DES OBSERVATIONS :

Nous pouvons organiser cet espace en quatre entités naturelles :

- 1) Le peuplement forestier :
 - 1-A Le peuplement initial.
 - 1-B Le peuplement modifié par l'exploitation.
- 2) La zone humide.
- 3) Le thalweg inondable.
- 4) La mare forestière, source du Merdançon.



5. PARCELLE 156 : DESCRIPTION DES PEUPLEMENTS FORESTIERS :



Secteur 1-A : Peuplement de chênaie charmaie en libre-évolution

Critères sélectionnés	Qualification
Habitat code corine biotopes	41-2 – Chênaies-charmaies
Association phytosociologique dominante	Chêne pédonculé-charme
Stade de développement	Mature
Étagement du peuplement :	1
Structure de peuplement sylvicole :	Futaie régulière
Classe de diamètre	20-40 bois moyen
Richesse écologique de la strate herbacée	Faible avec semis forestier notamment de charmes
Etat sanitaire du peuplement	Bon état sur une partie (zone 1-A) et état moyen sur une autre (zone 1-B)
Conditions écologiques	Gradient d'hygrométrie élevé avec la canopée dense des charmes Fort ombrage
Dynamique écologique à 50 ans	La régularité du peuplement freine la dynamique
Plantations exogènes récentes (-1 siècle)	1 pin laricio observé
Exploitableté des bois	Oui classe de qualité moyenne pour le chêne
Risque lié au réchauffement climatique	La qualité des sols atténue le risque dans une sylviculture à couvert continu

Préconisations écologiques de conservation de l'écosystème :

Maintien des conditions autoécologiques de la strate arborescente par des prélèvements parcimonieux (20 m³/ha) hors cloisonnement avec une fréquence d'exploitation de 10 ans ;

Maintien du bois mort au sol et sur pied. Au regard de la forêt ancienne et de l'état de conservation des habitats forestiers, un inventaire de la fonge serait d'intérêt.

Nécessité technique : repérage et identification in situ des arbres à forte valeur écologique aujourd'hui et à venir ou à faible valeur économique pour les favoriser en orientations sylvicoles.



Figure 7 : Sous-bois de la chênaie charmaie avec bois mort et puits de lumière



Figure 8 : *Ramaria aurea* (Clavaire dorée)



Figure 10 : *Lathraea clandestina* (Lathrée clandestine)



Figure 9 : *Orchis mascula*

Secteur 1-B : Zone exploitée sous le régime du taillis sous futaie.

Une partie du peuplement a fait l'objet d'une exploitation en laissant des chênes de futaie dispersées.

La régénération a profité du boom de lumière et est aujourd'hui acquise. Le peuplement constitue donc 2 étages.

Une première strate de 6 à 7 mètres de haut assez régulière. Elle est composée des essences forestières du peuplement avec une forte dominance du charme dans le recouvrement.

Une seconde strate qui correspond aux chênes de futaie maintenus lors de l'exploitation avec des espacements d'une 10 mètres entre les arbres. La modification brutale des conditions autoécologiques ou l'effet lisière a induit un stress d'exploitation fort. Le réchauffement climatique et les difficultés du chêne pédonculé sous les fortes chaleurs a accentué un déclin physiologique marqué sur la majorité des arbres.

Préconisations écologiques de conservation de l'écosystème :

Pouvant abriter des populations d'espèces patrimoniaux [*Lucanus cervus* (*Lucane cerf-volant*) ou *Cerambyx cerdo* (*Grand capricorne*)]. Les arbres en déclin peuvent constituer des réservoirs de biodiversité avec des gîtes estivaux pour certains chiroptères et un réservoir d'alimentation pour l'avifaune ;

Conservation des îlots en meilleure santé, stratification forestière favorable aux espèces ;

Profiter de l'ouverture de cloisonnement pour identifier les arbres secondaires de diversité forestière ;

Nécessité technique : repérage et identification in situ des chênes à forte valeur écologique aujourd'hui et à venir ou à faible valeur économique pour les conserver en micro-dendrohabitats.

Richesse écologique observée :

Flore	Avifaune	Insectes
Strate arborescente :		
<i>Quercus robur</i> (Chêne pédonculé)	<i>Streptopelia turtur</i> (Tourterelle des bois)	
<i>Carpinus betulus</i> (Charme)	<i>Fringilla coelebs</i> (Pinson des arbres)	
<i>Castanea sativa</i> (Châtaignier)	<i>Columba palombus</i> (Pigeon ramier)	

<i>Populus tremula</i> (Tremble)	<i>Buteo buteo</i> (Buse variable)	
<i>Sorbus torminalis</i> (Alisier torminal)	<i>Dendrocopos major</i> (Pic épeiche)	
<i>Acer campestre</i> (Erable champêtre)	<i>Luscinia megarhynchos</i> (Rossignol philomèle)	
	<i>Parus major</i> (Mésange charbonnière)	
Strate arbustive :		
<i>Tamus communis</i> (Tamier commun)		<i>Limentis camilla</i> (Petit Sylvain/Lépidoptères)
<i>Lonicera periclymenum</i> (Chèvrefeuille des bois)		<i>Argynis paphia</i> (Tabac d'Espagne /Lépidoptères)
<i>Ruscus aculeatus</i> (Fragon)		<i>Inachis io</i> (Paon du Jour /Lépidoptères)
<i>Rubus fruticosus</i> (Ronce des bois)		<i>Mélanargia galathea</i> (Demi-deuil /Lépidoptères)
<i>Ligustrum vulgare</i> (Troène)		<i>Ochlodes sylvanus</i> (Sylvaine /Lépidoptères)
<i>Ilex aquifolium</i> (Houx)		<i>Maniola jurtina</i> (Myrtil /Lépidoptères)
<i>Rosa arvensis</i> (Rosier des champs)		
<i>Corylus avellana</i> (Noisetier)		
Strate herbacée :		
<i>Ajuga reptans</i> (Bugle rampant)		
<i>Geranium robertianum</i> (Herbe à robert)		
<i>Anémone nemorosa</i> (Anémone sylvestre)		
<i>Geum urbanum</i> (Benoite commune)		
<i>Renonculus ficaria</i> (Ficaire fausse renoncule)		
<i>Polygonatum odoratum</i> (Sceau de salomon)		
<i>Vicia sylvatica</i> (Vesce des forêts)		
<i>Lathraea clandestina</i> (Lathrée clandestine)		
<i>Orchis mascula</i> (Orchis mâle)		
<i>Stellaria holostea</i> (Stellaire holostée)		

<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (Jacynthe des bois)		
<i>Luzula sylvatica</i> (Luzule des bois)		
<i>Arum italicum</i> (Gouet d'Italie)		
<i>Glechoma hederacea</i> (Lierre terrestre)		
<i>Rubia peregrina</i> (Garance voyageuse)		
<i>Viola sp</i> (Violette)		

A noter , voici les autres espèces de mammifères soit sous forme de traces de présence ou observé : *loir gris* (*Glis glis*) au niveau du cabanon, *sanglier* (*Sus scrofa*), *cerf élaphe* (*Cervus elaphus*) et du *chevreuil européen* (*Capreolus capreolus*)



Figure 12 : Vesce des forêts



Figure 11 : Empreinte de cerf élaphe

Parcelle 190 :**6. Secteur 2 : ZONE HUMIDE**

Une zone humide caractéristique présente un bon gradient d'hydrométrie avec des communautés phytosociologiques spécifiques. C'est une ancienne prairie aux fonctions de pacage abandonnées dont la déprise peut être évaluée à une trentaine d'années.

Critères sélectionnés	Qualification
Habitat code corine biotopes	37 – Prairies humides et mégaphorbiaies
Stade de développement	Mature
Etagement du peuplement :	2
Caractère édaphique	Argile
Saturation en eau	Forte oxydo-réduction
Position topographique	Plateau
Richesse écologique de la strate herbacée	Elevée
Etat de conservation	Dégradation par enrichissement et banalisation du milieu
Conditions écologiques	Gradient d'hydrométrie saisonnier
Dynamique écologique à 50 ans	Fermeture complète du milieu avec boisement spontanée
Plantations exogènes récentes (-1 siècle)	Aucune observation
Risque lié au réchauffement climatique	Banalisation avec la diminution du caractère humide vers des conditions mésophiles

Elle représente un enjeu patrimonial de conservation de la nature et de la biodiversité floristique et faunistique qu'elle abrite.

Préconisations écologiques de conservation de l'écosystème :

Conservation des îlots en meilleure santé, stratification forestière favorable aux espèces ;

Réouverture de la zone humide avec conservation d'îlots arbustives disséminés ;

Restauration de la prairie humide avec une strate herbacée dominante ;

Gestion de l'écotone en lisière des peuplements forestiers par une gestion appropriée de conservation des effets lisières multi stratifiées ;

Sur le long terme, mise en place d'un pâturage extensif avec l'appui du tissu agricole local fin de printemps été - automne selon l'état de désaturation en eau de la prairie humide (solution la moins onéreuse) ;

Nécessité technique : réouverture avec des moyens techniques appropriés (légers) idéalement automne.

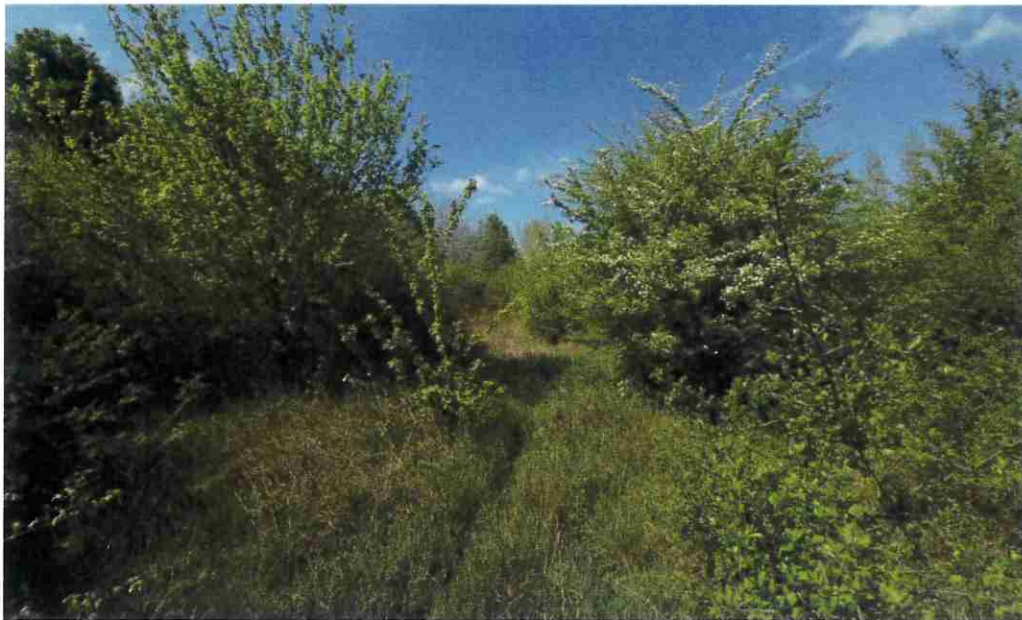


Figure 14 : Communauté phytosociologique riche en *carex* sp avec dynamique forestière périphérique



Figure 13 : Zone humide avec menthe et jonc sp

Richesse écologique observée :

Flore	Avifaune	Insectes
Strate arborescente :		
<i>Acer campestre</i> (Erable champêtre)	<i>Luscinia megarhynchos</i> (Rossignol philomèle)	
<i>Populus grisard</i> (<i>Populus canescens</i>)	<i>Silvia atricapilla</i> (Fauvette à tête noire)	
<i>Quercus robur</i> (Chêne pédonculé)		
<i>Fraxinus sp</i> (Frêne commun)		
<i>Ulmus minor</i> (Orme champêtre)		
Strate arbustive :		
<i>Frangula alnus</i> (Bourdaine)		
<i>Salix caprea</i> (Saule marsault)		
<i>Rosa canina</i> (Eglantier)		
<i>Crataegus monogyna</i> (Aubépine monogyne)		
<i>Prunus spinosa</i> (Prunellier)		
<i>Euonymus europeus</i> (Fusain d'Europe)		
Strate herbacée :		
<i>Silaum silaus</i> (Cumin des Prés)		
<i>Mentha aquatica</i> (menthe aquatique)		
<i>Myosotis scorpioides</i> (myosotis des marais)		
<i>Pulicaria dysenterica</i> (Inule des prés)		
<i>Renonculus flammula</i> (Renoncule flammette)		
<i>Juncus effusus</i> (Jonc épars)		
<i>Juncus conglomeratus</i> (Jonc aggloméré)		
<i>Carex sp</i>		

7. Secteur 3 : LE THALWEG INONDABLE DE FONDS DE VALLEE

Cette zone est un prolongement naturel de la zone humide avec des faciès phytosociologiques très proches. Elle présente une singularité située en fond de vallon elle est drainée par le ruisseau du Merdançon et constitue un champ d'expansion de crues encas de débordements.

On peut donc y rencontrer des espèces d'eaux courantes.

Critères sélectionnés	Qualification
Habitat code corine	24.1 – Lits de rivières E2-14 – prairies inondables 37.2 – prairies humides eutrophes
Stade de développement	Equilibré
Etagement du peuplement :	3
Caractère édaphique	Argile
Position topographique :	Thalweg (limite de propriété)
Saturation en eau	Ruisseau
Richesse écologique de la strate herbacée	Bonne
Etat de conservation	Correct avec vigilance des dynamiques de végétation arbustive ou arboré
Conditions écologiques	Gradient d'hydrométrie saisonnier
Dynamique écologique à 50 ans	Fermeture complète du milieu avec boisement spontanée
Plantations exogènes récentes (-1 siècle)	Peuplier hybride en alignement
Risque lié au réchauffement climatique	Diminution ou augmentation du caractère inondable (variabilité annuelle)

Il est à noter une parcelle riveraine en rive droite au nord de la propriété de Nos Grandes Forêts qui présente un grand intérêt écologique conjuguant bocage dense et zone humide.



Figure 16 : Paysage du thalweg.



Figure 15 : Ruisseau avec sa végétation

⚠ A noter : deux petites mares sans valeur ont été creusées. Leur géométrie n'est pas favorable, ni le couvert forestier qui les surplombe.

Préconisations écologiques de conservation de l'écosystème :

Maintenir un équilibre entre les dynamiques d'ouverture et de fermeture pour un effet mosaïque ;

Une petite mare longitudinale à reprofiler en périphérie du boisement ;

Acquisition de la parcelle riveraine voisine en rive droite du ruisseau du Merdançon (très belle zone humide).

Richesse écologique complémentaire observée :

Flore	Avifaune	Insectes
Strate herbacée :		
<i>Véronica anagallis-aquatica</i> (Mouron d'eau)		
<i>Mentha aquatica</i> (Menthe aquatique)		
<i>Lycopus europeus</i> (Chanvre d'eau)		
<i>Apium nodoflorum</i> (Ache nodoflore)		
<i>Galimu odoratum</i> (Aspérule odorante)		
<i>Pulicaria dysenterica</i> (Inule des prés)		
<i>Cirsium palustre</i> (Cirse des marais)		



Figure 17. *Aspérule odorante*

8. Secteur 4 : LA MARE SEMI-FORESTIERE, SOURCE DU MERDANÇON

Cette entité constitue un écosystème singulier au cœur du boisement de Maumulon avec son propre fonctionnement. Cependant, la qualité des habitats naturels propres à cette mare demeure interdépendante des biotopes périphériques pour les processus trophiques et cycles naturels.

On peut donc y rencontrer des espèces d'eaux lenticques.

Critères sélectionnés	Qualification
Habitat code corine biotope	2242 – Végétations enracinées immergées 2243 – Végétations enracinées flottantes
Stade de développement	Maturité écologique équilibrée
Etagement du peuplement :	2 (immergée, flottante)
Caractère édaphique	Argile
Position topographique :	Haut du thalweg, reçoit les eaux de la zone humide et sources
Saturation en eau	Mare permanente avec variation de son niveau
Richesse écologique de la strate herbacée	Elevée
Etat de conservation	Excellente
Conditions écologiques	Gradient de profondeur différenciée très intéressant pour les communautés hydrophytes
Dynamique écologique à 50 ans	Stabilité avec une potentialité d'envasement avec l'environnement forestier
Plantations exogènes récentes (-1 siècle)	Non identifiée
Risque lié au réchauffement climatique	Perte par évaporation plus forte, accroissement du marnage

Sa valeur patrimoniale est indéniable. Il présente également l'avantage de créer un point d'eau pour la faune, lors des périodes de sécheresse, au sein de la propriété.



Figure 19 : Vue de la mare



Figure 18 : Herbiers aquatiques de la mare



Figure 22 : *Alisma gramineum*



Figure 21 : Grenouille verte *sp* et gyrin



Figure 20 : *Anax empereur* femelle en ponte

Préconisations écologiques de conservation de l'écosystème :

Conservation en l'état ;

Suivi des dynamiques végétatives ;

Elle mérite un inventaire plus complet et de rechercher notamment la présence d'amphibiens : Effort de prospection amphibiens.

Richesse écologique complémentaire observée :

Flore	Avifaune	Insectes
Strate herbacée :		<i>Gyrinus sp (Gyrin)</i>
<i>Alisma gramineum (Fluteau à feuilles de graminée)</i>		<i>Dyticus marginalus (Dytique bordé)</i>
<i>Hydrocharis morsus ranae (Hydrocharis des grenouilles)</i>		<i>Anax imperator (Anax empereur)</i>
<i>Sphaigne sp</i>		<i>Libellules sp</i>
<i>Renonculus aquatilis (Renoncule aquatique)</i>		<i>Agrions sp</i>
<i>Callitriche sp</i>		
<i>Ceratophyllum demersum (Cornifle)</i>		
<i>Potamogeton natans (Potamot nageant)</i>		

9. SYNTHESE DE LA VALEUR DE L'ECOSYSTEME

Le bois de Maumulon à caractère feuillu présente un espace forestier « climacique » au regard de sa position géographique. Seule une fraction du boisement a fait l'objet d'une coupe d'exploitation depuis les années 2000 en traitement de taillis sous futaie.

Son intérêt naturel majeur repose sur la zone humide situé sur la parcelle 190 qui souffre de déprise totale depuis deux décennies. Sa restauration constitue un bel objectif de reconquête de la biodiversité.

Une mare avec des herbiers aquatiques et une richesse faunistique à confirmer, représente également une haute valeur écologique du lieu.

Enfin, une extension au nord sur une parcelle couplant de belles haies bocagères et une prairie naturelle ancienne couplant des gradients de zone humide et inondable.



Potentialités de valorisation de l'écosystème :

Volet forestier :

- + Gestion forestière en couvert mélangée à couvert continu ;
- + Sylviculture des essences secondaires de feuillus précieux (alisier torminal, merisier) ;
- + Conservation des bois morts sur pied et chablis au sol ;
- + Libre évolution des unités de vieillissement des futaies de chênes à faible valeur économique.

Volet zone humide

- + Réouverture de la zone humide et restauration de la prairie et des habitats prairiaux associés ;
- + Conservation d'îlot de strate arbustive ;
- + Conservation d'une lisière arbustive en limite des espaces forestiers périphériques.

Volet thalweg

- + Maintien des clairières prairiales à faciès inondable et zone humide ;
- + Restauration de la micro-mare identifiée par un agrandissement et reprofilage ;
- + Acquisition du thalweg zone humide en rive droite pour recréer un corridor de complexe de zones humides.

Volet mare

- + Effort d'inventaire sur les amphibiens et l'entomofaune aquatique ;
- + Gestion conservatoire en l'état.



Echelles d'intérêts /10 :

- | | |
|------------------------------------|-------------|
| + Biodiversité forestière : | ★★★★★ ★☆☆☆☆ |
| + Biodiversité de la zone humide : | ★★★★★ ★☆☆☆☆ |
| + Biodiversité du thalweg : | ★★★★★ ☆☆☆☆☆ |
| + Biodiversité de la mare : | ★★★★★ ★★☆☆☆ |

➡ Biodiversité patrimoniale potentielle médiane /10 : actuel : 6..... - futur : 8...

Taxons sélectionnés	Priorité	Qualification habitat	Groupe ou espèce cible
Mammifères patrimoniaux	3	Zone humide, thalweg, forêt	
Avifaune	2	Forêt et lisière	Passereaux et picidés
Amphibiens	2	Mare et ruisseau	Tritons et salamandres (Urodèles)
Herpétofaune	2	Zone humide, thalweg,	Famille des couleuvres
Entomofaune : papillons	1	Zone humide, thalweg, forêt	Papillons de jour (Rhopalocères)
Entomofaune : coléoptères	1	Forêt	Grands coléoptères saproxyliques
Entomofaune : odonates	1	Mare et ruisseau	Libellules et demoiselles
Cortèges floristiques patrimoniales	1	Mare et zones humides	Hydrophytes ou hélrophytes
Flore patrimoniale spécifique	1	Mare et zones humides	Espèces rares protégées
Fonge (champignons)	2	Forêt	
Autres			

NB : Ami lecteur :

L'identification, est parfois complexe .il se peut que ce soit glisser une confusion taxonomique. Seuls les efforts d'inventaire permettent de lever les doutes et de découvrir de nouvelles espèces.

Certains taxons comme celui des carex, réservés à des spécialistes du genre, ne sont pas décrits même si les observations ont montré une diversité.

Les champignons, pour exemple, mérite un passage sur la période de l'automne.

Vous remerciant de votre attention.